

PUBLICATION | SEP 2026

ECOWAS Policy Analysis Series

*Exploiter la richesse minérale de la CEDEAO:
construire une industrie de mille milliards de
dollars pour l'Afrique de l'Ouest*

Par Eniola Rebecca Sonuga

DROITS ET AUTORISATIONS

Cet ouvrage est disponible sous la licence Creative Commons Attribution-NonCommercial 4.0 International (CC BY-NC 4.0) <https://creativecommons.org/licenses/by-nc/4.0>. Cette licence permet aux utilisateurs de distribuer, de remixer, d'adapter et de transformer le contenu sur tout support ou format, à des fins non commerciales uniquement, et à condition que le créateur soit dûment crédité.

AVERTISSEMENT

Cette publication a été réalisée dans le cadre du projet « Appui à la Commission de la CEDEAO pour le développement organisationnel » à la demande du ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ) et mise en œuvre par la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ). Le contenu des publications ne reflète pas nécessairement la position officielle de la GIZ ou du gouvernement allemand. La GIZ et le BMZ déclinent toute responsabilité quant au contenu des sites web externes référencés dans cette publication.

Cet article fait partie de la Série d'analyses des politiques de la CEDEAO (EPAS), une initiative mettant en lumière les points de vue des leaders d'opinion et des chercheurs africains sur la CEDEAO. L'EPAS vise à examiner de manière critique l'évolution de la CEDEAO au cours des cinq dernières décennies, du point de vue des universitaires et des citoyens, et à contribuer à une vision prospective de l'intégration régionale en Afrique de l'Ouest. La série EPAS est coordonnée par l'Africa Policy Research Institute dans le cadre du projet « Appui à la Commission de la CEDEAO pour le développement organisationnel ». Ce projet est mis en œuvre par la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH pour le compte du ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ).

INTRODUCTION

Le 29 janvier 2025, des milliers de manifestants au Niger, au Mali et au Burkina Faso sont descendus dans les rues pour célébrer le retrait de leurs pays de la CEDEAO. Leur slogan – « *À bas la CEDEAO* » – a mis en évidence l'intensité de la colère populaire à l'égard de l'organisation régionale. L'un des griefs les plus fréquemment exprimés contre la CEDEAO est sa dépendance perçue vis-à-vis des puissances occidentales, en particulier la France, ancienne puissance coloniale d'une grande partie de l'Afrique de l'Ouest. De nombreux citoyens de la région accusent la France d'entretenir une relation néocoloniale et prédatrice avec leurs pays.

Plus précisément, la France est accusée de permettre à ses entreprises d'exploiter les ressources minérales de ces pays d'une manière qui sert avant tout les intérêts français, au détriment des populations locales. Toutefois, la France n'est pas la seule puissance étrangère à exercer une influence sur les richesses minières de l'Afrique de l'Ouest. À mesure que l'influence géopolitique française décline dans la région, d'autres acteurs extérieurs, comme la Russie et la Chine, renforcent leur présence dans le secteur minier.

Par exemple, le groupe Wagner, une société militaire privée russe prétendument supervisée par le ministère russe de la Défense, s'emploie activement à sécuriser l'accès aux mines d'or au Mali. De même, en décembre 2024, la société minière canadienne Orezon Gold a obtenu un prêt de 58 millions de dollars pour étendre ses opérations à la mine d'or de Bomboré, au Burkina Faso. L'entreprise prévoit d'augmenter sa production annuelle, passant d'environ 125 000 onces à au moins 170 000 onces d'ici 2026.

Selon l'Africa Policy Research Institute, au moins douze gouvernements étrangers ont signé des accords bilatéraux stratégiques avec des pays africains, leur accordant l'accès à des minéraux critiques – définis au sens large comme des ressources rares, stratégiquement importantes et essentielles au développement des innovations technologiques qui soutiennent les transitions écologique et numérique en cours. Ces accords sont souvent critiqués pour leur manque de transparence, étant généralement négociés en secret. Cette opacité alimente les perceptions locales d'exploitation, surtout au regard de l'histoire conflictuelle de l'Afrique en matière d'exploration minière.

Le retrait du Mali, du Niger et du Burkina Faso de la CEDEAO marque un tournant décisif qui remet en cause l'approche traditionnelle de l'organisation régionale en matière de gouvernance des ressources. Cela soulève des questions urgentes sur la stratégie de la CEDEAO pour gérer les richesses minérales de la région, qui devraient idéalement constituer une source essentielle de financement pour le développement social des nations ouest-africaines. Ces trois pays sont devenus emblématiques d'une vague plus large de nationalisme des ressources à travers le continent, les gouvernements réclamant de plus en plus une plus grande part des bénéfices de l'extraction minière et appelant à une transformation locale accrue des minerais.

En 2024, le dirigeant militaire du Burkina Faso, le capitaine Ibrahim Traoré, a annoncé son intention de révoquer les licences minières de certaines entreprises étrangères, de privilégier les entreprises nationales pour la production locale d'or, et de renégocier les formules de partage des profits afin d'obtenir, selon ses termes, un équilibre plus juste. Ses déclarations ont suscité des réactions mitigées: ses partisans ont salué sa volonté de souveraineté sur les ressources, tandis que ses détracteurs ont averti que de telles mesures pourraient provoquer une fuite des capitaux et dissuader les investissements étrangers dans l'économie burkinabè.

Néanmoins, les positions de Traoré ont trouvé un écho à travers l'Afrique de l'Ouest, poussant d'autres gouvernements de la région à adopter des mesures similaires visant à renforcer leur souveraineté sur leurs ressources minérales. Par exemple, le Ghana a introduit des restrictions sur la participation étrangère dans le commerce intérieur de l'or, dans le cadre de réformes plus larges destinées à augmenter les revenus tirés de la vente d'or et à renforcer la surveillance réglementaire du secteur minier. L'un des éléments clés de cette réforme est l'adoption de la loi *Ghana Gold Board Act* en 2025, qui a créé le *Ghana Gold Board* (GoldBod) et lui a conféré une autorité exclusive en matière d'exploitation et de contrôle sur la production d'or et d'autres minerais précieux dans le pays. Selon cette nouvelle loi, les grandes entreprises minières du Ghana doivent désormais vendre jusqu'à 20 % de l'or qu'elles envisagent d'exporter à GoldBod.

De plus, GoldBod a introduit de nouvelles réglementations qui lui donnent un contrôle accru sur le commerce artisanal de l'or. Dans ce nouveau cadre, GoldBod est l'unique autorité responsable de « l'achat, la vente, l'analyse et l'exportation de l'or » issu de l'exploitation minière artisanale. L'organisme a révoqué toutes les licences étrangères précédemment délivrées par le ministère des Terres et des ressources naturelles ou par l'ancienne *Precious Minerals Marketing Company*, et a instauré un nouveau régime de licences sous sa propre juridiction. Cette refonte réglementaire menée par le Ghana témoigne d'une volonté affirmée de mieux contrôler ses ressources minérales et de limiter la fuite des capitaux de son économie.

LA CEDEAO EST-ELLE EN TRAIN DE PERDRE LE CONTRÔLE DE SES RICHESSES MINÉRALES ?

Selon la Banque africaine de développement, les ressources minérales de l'Afrique sont évaluées à plus de 30 000 milliards de dollars. Le Fonds monétaire international (FMI) prévoit que les minéraux critiques pourraient générer jusqu'à 16 000 milliards de dollars

de revenus mondiaux au cours des 25 prochaines années. D'après les estimations de l'Atlantic Council (2024), les pays africains devraient contribuer à hauteur d'environ 2 000 milliards de dollars à ce montant.

Cela laisse entrevoir des perspectives

considérables pour les économies riches en ressources minérales de la zone CEDEAO, qui pourraient tirer pleinement parti de la demande mondiale croissante.

« L'exploitation minière artisanale illégale complique encore davantage la situation en Afrique de l'Ouest. »

Cependant, pour que les pays ouest-africains puissent exploiter pleinement cette demande, ils doivent d'abord relever les défis persistants liés à la contrebande de minerais et aux flux financiers illicites dans le secteur minier. Rien qu'en 2022, plus de 30 milliards de dollars d'or – soit plus de 435 tonnes métriques – ont été sortis clandestinement d'Afrique, selon un rapport de Swissaid, une organisation suisse d'aide humanitaire. Ce même rapport estime que 32 à 41 % de l'or produit en Afrique échappe aux statistiques officielles.

L'exploitation minière artisanale illégale complique encore davantage la situation en Afrique de l'Ouest. Si toute l'exploitation artisanale n'est pas illégale, une part importante opère en dehors des cadres réglementaires. Au Ghana, par exemple, on estime qu'environ 85 % de l'exploitation minière artisanale à petite échelle est illégale. De même, au Nigeria, l'exploitation minière artisanale illégale représente plus de 80 % de la production minière dans le nord-ouest du pays. Au Ghana, l'exploitation illégale de l'or, connue localement sous le nom de *galamsey*, entraîne la déforestation, la dégradation des terres et des ressources en eau, menace la production de cacao et pose de graves risques pour la santé publique.

Bien que l'exploitation artisanale recèle un potentiel de développement durable – comme en témoigne le Niger, où elle a historiquement employé jusqu'à 600 000 personnes – l'absence de contrôle gouvernemental est souvent exploitée par des acteurs criminels non étatiques. C'est notamment le cas au Nigeria, où les opérations minières illégales alimentent les conflits armés. En réaction, le gouvernement fédéral nigérian a interdit l'exploitation artisanale de l'or dans la région du nord-ouest et déployé des forces militaires pour faire respecter cette interdiction.

La demande mondiale en lithium a explosé, portée par l'essor des véhicules électriques et l'utilisation croissante des batteries lithium-ion pour le stockage d'énergie. Cependant, le manque d'infrastructures et de compétences techniques pour traiter et affiner les ressources minérales limite la capacité des économies africaines à s'intégrer pleinement aux chaînes de valeur mondiales. Par conséquent, des pays comme le Nigeria continuent d'exporter de grandes quantités de minerais bruts, passant à côté des bénéfices liés à l'industrialisation – tels que des revenus accrus, la création d'emplois et le transfert de technologies – qu'offrent les activités de raffinage et de production de batteries.

Avec la multiplication des opérations minières soutenues par la Chine et l'intérêt croissant des investisseurs européens et nord-américains pour le lithium, le cobalt et l'or, l'Afrique de l'Ouest est devenue un terrain clé de la compétition mondiale

pour les minéraux critiques. Si cette demande est susceptible de générer des gains financiers substantiels pour les économies ouest-africaines, elle soulève également des inquiétudes concernant des partenariats extractifs qui privilégieraient les intérêts étrangers au détriment du développement local. Sans cadres de gouvernance solides, ces dynamiques risquent de perpétuer la dépendance de la région à l'exportation de matières premières brutes, au détriment du développement de secteurs à forte valeur ajoutée, porteurs d'avantages durables pour les populations locales.

RÉPONSE DE LA CEDEAO : POLITIQUES ET DÉFIS

Au fil des années, la CEDEAO a lancé plusieurs initiatives visant à harmoniser les réglementations minières à travers la région. L'une de ces initiatives est la Directive de la CEDEAO sur l'harmonisation des principes directeurs et des politiques dans le secteur minier, qui vise à établir un ensemble unifié de réglementations minières ainsi qu'un code minier commun pour la région. Ces cadres s'appuient sur des engagements en faveur du développement socio-économique durable, de la protection de l'environnement et du respect des droits humains. Cependant, l'application de cette directive est restée faible, en raison d'un manque de coordination entre les États membres de la CEDEAO.

En 2011, le bloc a également adopté une Politique de développement minier, conçue pour établir un cadre réglementaire destiné à soutenir le développement durable des ressources minérales de la CEDEAO. Alors que la directive de 2009 portait principalement sur l'harmonisation des régimes réglementaires, la politique de 2011 mettait l'accent sur des objectifs de développement à long terme, incluant la coopération régionale, la durabilité environnementale et l'intégration du secteur minier dans une planification socio-économique plus large. En promouvant la création d'un secteur minier ouest-africain intégré, cette politique visait à aider les pays de la région à tirer parti de la demande mondiale croissante pour les minéraux africains et à favoriser un environnement d'investissement stable, conciliant les besoins en investissements étrangers avec les aspirations à la souveraineté économique nationale.

Plus d'une décennie plus tard, plusieurs défis persistent. L'incertitude réglementaire, la volatilité des prix des matières premières et l'instabilité politique continuent de décourager les investissements dans les industries minières en Afrique de l'Ouest. Les tensions géopolitiques, notamment le risque de troubles civils, accentuent encore les inquiétudes quant à la sécurité des investissements. Par exemple, au Niger, les menaces sécuritaires telles que le terrorisme et le banditisme augmentent les risques liés à l'exploitation minière dans les zones riches en minerais.

RECOMMANDATIONS

Ce document formule les recommandations suivantes, basées sur une évaluation réaliste du paysage géopolitique actuel, et propose trois interventions stratégiques :

- **Renforcer les protocoles anti-mines illégales.** La CEDEAO devrait adopter une approche coordonnée et multinationale pour lutter contre l'exploitation minière illégale. Le bloc devrait soutenir la mise en place de groupes de travail inter-agences

au sein de chaque État membre, permettant à chaque pays de déterminer leur composition en fonction de son contexte local et de ses capacités institutionnelles. Chaque pays pourrait choisir d'y inclure des forces de police, des corps de défense civile, des militaires, ou une combinaison de ces acteurs. Ces groupes nationaux serviraient de points focaux pour la collaboration transfrontalière, travaillant directement avec leurs homologues des pays voisins. Cette structure permettrait de concilier les dynamiques locales avec la coopération régionale nécessaire pour faire face à la nature transnationale de l'exploitation minière illégale.

- **Améliorer la surveillance grâce aux systèmes satellites.** Les États membres de la CEDEAO devraient envisager d'adopter des systèmes de surveillance par satellite pour renforcer le contrôle du secteur minier. L'initiative du Nigeria, qui consiste à développer une cartographie détaillée des ressources minérales du pays avec des données complètes sur leur localisation et leur distribution, constitue un modèle pertinent qui pourrait être étendu à l'ensemble de la région.
- **Mettre en place une stratégie unifiée d'exportation et de commercialisation.** La CEDEAO devrait développer une certification de type "Minerais d'Afrique de l'Ouest", inspirée de normes telles que Fairtrade Gold ou le Processus de Kimberley. Cela permettrait à la région de promouvoir ses minerais comme provenant de sources éthiques et durables, et d'obtenir de meilleurs prix sur le marché mondial. Une telle certification contribuerait également à répondre aux préoccupations relatives aux violations des droits humains et aux atteintes à l'environnement. Pour soutenir cette initiative, la Politique de développement minier de la CEDEAO pourrait être amendée afin d'y inclure un cadre clair de certification éthique et de traçabilité. Ce cadre définirait les attentes pour les États membres et introduirait des mécanismes de contrôle régional, afin de garantir que les objectifs nationaux soient alignés sur les priorités régionales.

BIBLIOGRAPHIE

Acemoglu, D., & Robinson, J. A. (2012). Why nations fail: The origins of power, prosperity, and poverty. Random House.

Africa Defense Forum. (2024, April). Russia tightens control of Malian gold.

African Union. (2010, February 12). The African Mining Vision. African Union.

Business & Human Rights Resource Centre. (2024, June 3). Africa: Billions of dollars in gold smuggled out of Africa each year mostly ends up in the United Arab Emirates; report finds.

Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA). (2009). *Rapport d'examen de l'Afrique sur l'exploitation minière (Résumé)*.

Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). (2022). Vision 2050 de la CEDEAO : CEDEAO des peuples – Paix et prospérité pour tous. Commission de la CEDEAO. Deutsche Welle. (2024, January 28). ECOWAS formally loses members Burkina Faso, Mali and Niger.

Economic Community of West African States. (2011, June 7). Ministers validate the ECOWAS Mineral Development Policy. AllAfrica.

Fairtrade Foundation. (2025). Gold miners.

Firstpost. (2025, January 29). Burkina, Mali, Niger Exit ECOWAS, Thousands Hit Streets to Cheer Decision [Video]. YouTube.

Izerimana, J. D., & Godwin, L. S. (2024). Opportunity and side effects of artisanal and small-scale mining in Nigeria. Modern Economy, 15(3), 287-300.

Karkare, P., & Medinilla, A. (2023, November). Green industrialisation: Leveraging critical raw materials for an African battery value chain (Discussion Paper No. 359). European Centre for Development Policy Management.

Kimberley Process. (n.d.). Ensuring conflict-free diamonds worldwide.

Naadi, T. & Wycliffe, M. (2024, April 5). Ghana bars foreign nationals from gold trade. BBC News.

Nwobodo, O. (2024, September 13). Nigeria's \$2 billion lithium reserves to drive renewable energy and jobs. Nigerian Mining.

Ogbonnaya, M. (2020, June 16). How illegal mining is driving local conflicts in Nigeria. Institute for Security Studies.

Sisterson, C. (2022, February 21). West Africa's mineral diversity still untapped. Africa Legal.

Tossou, E. (2024, December 26). Burkina Faso: Coris Bank provides \$58 million loan to Orezone Gold for Bomboré mine. Ecofin Agency.

À PROPOS DE L'AUTEUR:

Eniola R. Sonuga est juriste, conseillère en politiques publiques et défenseuse du développement économique et commercial en Afrique. Elle occupe le poste de conseillère principale en politiques publiques chez Optima Policy, un groupe de réflexion panafricain spécialisé dans les solutions juridiques et politiques pour le développement du continent. Auteure publiée, Eniola a contribué aux réflexions stratégiques sur l'intégration économique et le commerce, notamment à travers des publications consacrées à la ZLECAf et à sa mise en œuvre par le biais de la finance, de la technologie et de la réforme foncière. Elle est intervenue lors de conférences de haut niveau organisées par la CEA des Nations Unies, la Commission européenne, la GIZ et l'AFIELN.



L'Africa Policy Research Institute (APRI) est un think tank africain indépendant et non partisan. Il mène des recherches sur des enjeux majeurs liés aux politiques publiques concernant les pays africains et le continent dans son ensemble. APRI contribue à éclairer les processus d'élaboration des politiques de l'Allemagne et de l'Union européenne à l'égard de l'Afrique. Par ailleurs, APRI propose des pistes d'action aux décideurs africains et aux acteurs de la société civile.

Mentions légales

APRI - Africa Policy Research
Institute gGmbH
Prinzenstrasse 85D
10969 Berlin
Allemagne

Directeur exécutif

Dr. Olumide Abimbola
Contact: Dr. Amandine Gnanguènon,
Chercheur principal et responsable du
programme Géopolitique et géoéconomie
Email: agnanguenon@afripoli.org

Licence

Cet ouvrage est disponible sous la licence Creative Commons Attribution-NonCommercial 4.0 International (CC BY-NC 4.0) <https://creativecommons.org/licenses/by-nc/4.0>